

Commune d'Etaples-sur-Mer
Extrait du registre des délibérations

Délibération n°01

Conseil Municipal du 09 avril 2015

FINANCES

Domaine de compétence
FISCALITE

Le neuf avril deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
01/04/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations
affiché le : 15/04/2015

Présents : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Christèle Beaurain, Frédéric Cadet, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoint, Richard Kaspezak, Gérard André, Joel Dachicourt, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean Paul Hagneré, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Caffier Laurie à Philippe Fait, Brihier Yvon à Sébastien Baillet, Christian Ramet à Joël Dachicourt, Descharles Martina à Charlotte Perrault, Boutoille Josiane à Maillart Maryse, Thiébaux Pascal à Sagnier Stéphane, Codron Stéphanie à Danne Stéphanie.

Absent excusé :

Votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien Baillet

Objet : Taux de Fiscalité 2015

Rapporteur : Madame Laurence Caron, Adjointe aux Finances

Je vous propose de fixer les taux d'imposition 2015 comme présentés dans le tableau ci-dessous :

	– TAUX 2014	– TAUX 2015
Taxe d'habitation	– 18,89 %	– 18,89 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	– 24,83 %	– 24,83 %
– Taxe foncière sur les propriétés non bâties	– 56,75 %	– 56,75 %

Ces taux restent identiques aux taux votés en 2014.

Par 23 voix pour, 2 contre et 8 abstentions, la proposition est adoptée.